

Les 10 engagements du pôle alimentaire

- Co-construire une protection sociale pour les métiers de l'alimentation
- Protéger tous les salariés
- Epauler concrètement les familles en cas de décès
- **Agir en prévention santé**
- **Défendre le bien-être des retraités**
- Accompagner la jeunesse à chaque étape
- Développer l'attractivité des métiers
- Promouvoir l'emploi
- **Investir dans l'économie**
- Soutenir l'innovation sociale

Présidé par Frédéric Bouisset,

Animé par Anne-Claire Durand, chef de projet du Pôle alimentaire et David Giovannuzzi, Directeur des Accords de Branches du groupe AG2R LA MONDIALE

Contact :

Anne-Claire Durand

anne-claire.durand@ag2rlamondiale.fr

Tél. : 06.87.39.50.20

Plus d'informations en vidéo



AG2R LA MONDIALE

agrrro croissance



Club AGRRO Croissance

Développer
le capital humain du
secteur agroalimentaire

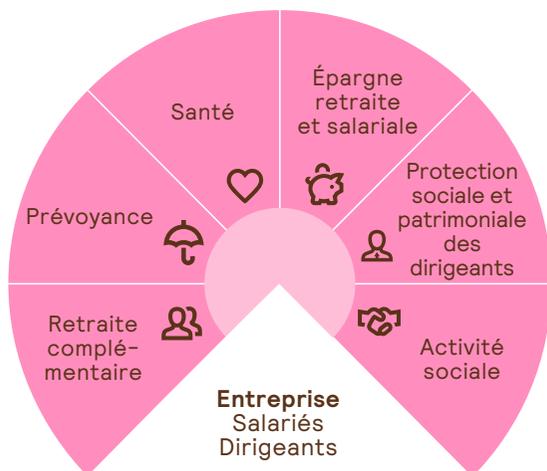
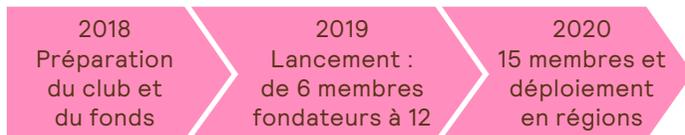
AG2R LA MONDIALE, partenaire historique de l'alimentaire



Aujourd'hui, l'agroalimentaire est le 1^{er} employeur industriel français. Partenaire historique des professions de l'alimentaire, AG2R LA MONDIALE apporte son soutien et son expertise aux chefs d'entreprise et salariés de ce secteur depuis 1955.

Le pôle alimentaire d'AG2R LA MONDIALE accompagne et protège près d'un million de salariés répartis dans plus de 115 000 entreprises de l'agroalimentaire.

En 2019, nous avons renforcé ce partenariat en créant le club AGRRO Croissance avec 6 membres* fondateurs, chefs d'entreprise de ce secteur.



Le Club AGRRO Croissance c'est...

- Les enjeux majeurs du club : Développer le capital humain des entreprises, prévenir les accidents du travail, préserver la santé des salariés, développer l'attractivité des métiers et accompagner la croissance économique des entreprises.
- Le partage d'expérience au service de la croissance des entreprises et de l'emploi.
- L'expression de besoins du secteur et intervention d'experts sur des sujets techniques liées aux métiers d'AG2R LA MONDIALE.

Des membres engagés sur leur territoire

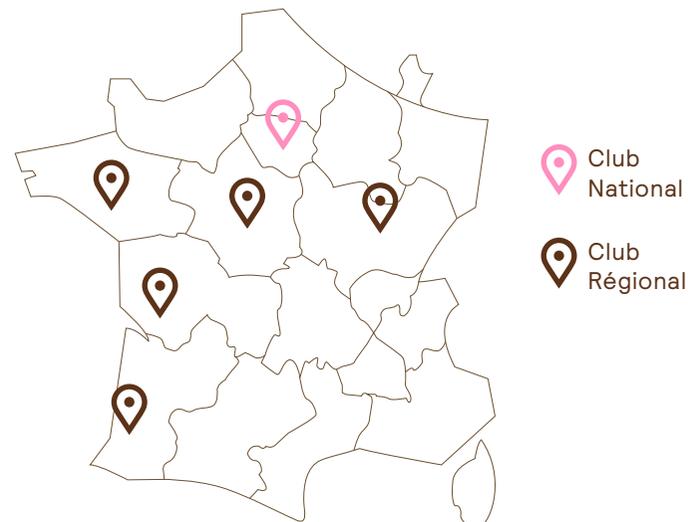
- 6 membres* fondateurs
- Ouvert à tous les dirigeants de l'agroalimentaire français représentatifs de la diversité des secteurs et tailles d'entreprises du secteur

Réunion 4 fois dans l'année

- Sujet technique choisi par le club
- Intervention d'un chef d'entreprise financé par AGRRO Croissance
- Tour de table sur la conjoncture sectorielle

Un audit de protection sociale offert aux membres

Projection du déploiement



* : Jean-Eudes TESSON (Sofrilog, groupe Tesson), Frédéric BOUISSET, Bruno ROUSSEAU (St Michel), Christian COUILLEAU (Even), Stéphane BARBUT (Nautilus food), Jean-Michel MORTREAU (Saveurs et Nature)

Première réalisation : un fonds sectoriel pour les PME, le Fonds AGRRO Croissance

Apporter aux PME les ressources financières nécessaires à leur développement que la dette bancaire et fonds propres ne peuvent pas toujours satisfaire.

- Dotation initiale de 50 Millions d'euros
- Critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)
- Financements structurés en dette senior in fine d'une maturité de 5 à 8 ans

PME du secteur Agro éligibles

- Siège social en France
- CA compris entre 5 et 50 M€
- Cotation banque de France ≤ 5
- Plus de 3 ans d'historique de compte
- SA, SAS (ou SARL si total bilan > 1,55 M€ ou nombre de salariés > 50)

